



Le 3 août 2023

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
41^e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet: Demande d'adoption des normes de fiabilité FAC-001-4 et FAC-002-4 -
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements
d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de
coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4225-2023 – Notre dossier : LTG07241

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie de l'énergie (« Régie ») qu'il sera malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses de la demande de renseignements n° 2 de la Régie le 7 août 2023.

Compte tenu des vacances estivales et qu'il manque plusieurs ressources attitrées au dossier mentionné en objet, le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire jusqu'au 21 août 2023.

Veillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jg